

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [7-8]

Artikel: Vaud

Autor: M.K.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284492>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Actuellement, on œuvre à classer et inventorier les jeux et jouets les lundis et jeudis après-midi à la garderie d'enfants de Saignelégier, rue de France.

A **Porrentruy**, l'Atelier de créativité a également tenu ses assises statutaires. Le comité de l'Atelier se compose de Mmes Henriette Sanglard, Paulette Voelin, Marie-Thérèse Fridez, Anne Lachat, Sylvie Bailly, Nadia Lenglet et M. Giovanni Jermieri. Les vérificatrices des comptes sont Mmes Michèle Wilhelm et Gisèle Schneider.

L'assemblée s'est déroulée dans les locaux de l'Atelier animés par les objets réalisés en cours d'année : poteries, batiks, peintures, macramés, marionnettes et poupées. Les participantes ont bénéficié de deux métiers à tisser. Notons que l'Atelier est ouvert aux enfants et aux adultes ; ces derniers ont participé notamment à deux cours donnés en collaboration avec l'UP (poupées et vannerie). On doit l'existence d'un Magasin du Monde aux vaillantes animatrices dont les horaires sont bien chargés. Mais les résultats sont là ! Nombreux, positifs et encourageants. (ams)

Chez les consommatrices

C'est à Delémont que les consommatrices jurassiennes ont siégé au début du mois de mai. Elle ont désigné leur nouvelle présidente en la personne de Mme Françoise Doriot, qui remplace Mme Betty Cattin, démissionnaire. Le comité accueille deux collaboratrices, Mmes Agnès Bourquard et Suzanne Juillerat. Il a pris congé de Mme Colette Salvadé après douze ans de fécond travail.

La FRC-Jura a développé d'intéressants contacts avec les institutions cantonales.

Soulignons l'important travail des commissions (trop long à relater ici) mais époustoufflant de réalisme et d'efficacité. Alimentation, information, économie d'énergie, enquêtes, programmes radio/TV, santé, marché des annonces, réparations des appareils électriques sont autant de domaines dans lesquels les consommatrices alertent, informent, décident. Un immense labeur mené avec bonne humeur ! (ams)

Des femmes occupent le « Jura libre »

Geste inhabituel de Roland Béguelin, rédacteur du « Jura libre » à Delémont : le numéro du 4 juin a été mis totalement à la disposition des Jurassiennes qui ont pu s'exprimer librement sur la votation du 14 juin concernant l'égalité des droits entre hommes et femmes. Il est inutile de dire que l'aubaine a été saisie au vol. L'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ) a largement utilisé toutes les colonnes de l'hebdomadaire qui fut, de surcroît, distribué à tous les ménages. De son côté, « L'Optique jurassienne », hebdomadaire autonomiste du Jura-Sud, a ouvert une page spéciale rédigée par des femmes en faveur du OUI, la semaine précédant le vote. (ams)

Le ghetto ou l'exclusion ?

Une exposition d'art du Jura a été présentée à Wattwil (SG) en avril/mai ; des artistes, hommes et femmes très connus dans la région jurassienne, ont été magnifiquement reçus avec vernissage et autorités. Le fait fut signalé dans la presse jurassienne qui citait les noms des peintres hommes, sans mentionner les femmes.

Le Bureau de la condition féminine s'est récréé en publiant les noms de Sylvie Aubry, Zéline Kohler, Jeanne-Odetta, Marie-Rose Zuber, qui présentaient des bijoux, des tapisseries, des dessins et des aquarelles à Wattwil.

Le communiqué du BCF disait encore : « Si, aujourd'hui, on ne retire plus un premier prix après l'avoir accordé à un artiste dès que l'on s'aperçoit que cet artiste est une femme, comme cela se produisit pour Anne Whitney en 1871, est-il malgré tout encore utile que les artistes-femmes adoptent un pseudonyme masculin pour être citées ? « Relater une exposition en mentionnant les artistes-hommes et négliger les artistes-femmes en n'omettant qu'elles, cela s'appelle de l'exclusion. Face à l'exclusion, il convient de se rencontrer, de s'unir, de s'encourager pour briser l'isolement. Qu'on ne vienne donc plus dire que les femmes créent elles-mêmes leur propre ghetto, qu'on ne confonde plus cause et effet. »

L'allusion au ghetto remonte à une exposition-femmes qui a eu lieu à Delémont l'année dernière. En effet, un journaliste et beaucoup de gens avaient reproché à cette exposition d'être exclusivement représentative de talents féminins. C'était dans le cadre d'une journée-femme.

Comment faire pour bien faire ? Une exposition consacrée à des femmes est qualifiée de ghetto ; une exposition mixte est frappée d'exclusion ! (ams)

Portes ouvertes au Bureau de la condition féminine

Faute de place, nous n'avons pu donner le compte rendu d'une journée de la porte ouverte au BCF (Bureau de la condition féminine) installé à Delémont, 3, rue des Marronniers. C'était le 9 mai et manière de célébrer — ou de faire le point — de dix ans de droits de vote des femmes. Une bonne idée ! Outre la visite du BCF, le public était invité à des conférences-débats et à des spectacles. Bref, une journée instructive, gaie et réussie.

Les membres de la Commission du BCF, la responsable, Marie-Josèphe Lachat et les deux secrétaires (à mi-temps) accueillent un nombreux public composé principalement de femmes. Parfois les enfants et les maris les accompagnaient.

Importante documentation

Trois bureaux et une salle de documentation sont à la disposition du BCF. C'est autour d'un apéritif que les convives firent connaissance des personnes et des lieux. Une importante documentation est réunie par thèmes : formation, travail, loisirs, habitat, politique, législation, famille, etc.

Une bibliothèque commence à se constituer. Elle est principalement consacrée aux problèmes des femmes. Tous les documents sont à la disposition de ceux et de celles qui veulent les consulter. On peut aussi, sur place, photocopier les textes qu'on veut emporter.

Une permanence est ouverte tous les lundis de 16 à 20 heures ; elle permet aux intéressé(e)s de s'approcher des responsables, de soumettre des problèmes ou des idées.

Toutes réunies

La journée porte ouverte n'a pas été monopolisée par le BCF. Ce dernier a tenu à associer toutes les organisations féminines du Jura qui se présentaient à la salle Saint-Georges où les conférences ont eu lieu. M. Pierre Gassmann, conseiller aux Etats, entretint son auditoire du résultat positif de la votation du 7 février 1971. L'orateur releva que ce fut une victoire d'hommes sur d'autres hommes puisqu'ils furent les seuls consultés. Puis il fit un constat d'échec en citant le petit nombre de femmes élues à tous les niveaux. M. Gassmann pense que « l'excuse » de celles qui disent ne pas s'intéresser à la politique est trop facile. Il souligna que beaucoup de femmes désirent se faire entendre, à égalité avec les hommes, au sujet de « ce qui est aussi leur vie ».

Egalité...

Mlle Marie-Josèphe Lachat présenta un exposé sur les changements qui devraient intervenir après la votation positive du 14 juin. Puis plusieurs représentantes d'associations politiques et syndicales répondirent à de nombreuses questions relatives à l'égalité des droits.

C'est en musique — des chansons-femmes — avec Christine Schafner et avec la Troupe de la Tortue, de Genève, Anne Berberat, Pascale Amiot, Agnès-Maritza Boulmer qui présenta des sketches sur les éternels clichés de la vie des femmes que se termina la journée.

Anne-Marie Steullert

VAUD

Une table ronde autour « du jeune qui se drogue »

Le cours de correspondance des *Unions chrétiennes féminines vaudoises*, intéressant de nombreuses femmes dans le canton, semble constituer de plus en plus l'activité de base de leurs sections. Ces derniers mois, 129 groupes composés de quelque 1300 membres des UCF ont suivi le cours consacré à la lecture et à l'analyse du livre de Jacques Guillon : « Cet enfant qui se drogue, c'est le mien ».

La soirée de clôture de ce cours, introduite par Mmes Lola Abravanel et Jacqueline Lipp, proposait, en mai, à Prilly, une table ronde autour de l'ouvrage en question et des problèmes inhérents aux toxicomanies en général.

Un groupe d'adolescents animé par Mme Jacqueline Viret expliqua comment il ressent le monde des adultes par rapport à eux.

M. Morier-Genoud, évangéliste, responsable du Centre d'accueil du « Clodo », à Vevey, parla des jeunes qui viennent librement au « Clodo », qui ont touché à la drogue, qui ont des démêlés avec les tribunaux, etc.

Par une approche respectueuse de la personnalité de chacun, on tente au Centre de leur redonner le sens de la dignité, en prenant garde de ne pas les marginaliser. La société, on le sait, se sent menacée par le marginal et le drogué. Une chose est certaine : en ce qui le concerne, « la punition » n'est pas le remède adéquat. Il faut comprendre le drogué, l'encourager à refuser la tentation, l'accepter tel qu'il est et non le rejeter.

M. René Sterkx, officier de l'Armée du Salut, responsable du Centre social de l'Armée du Salut au Vallon, à Lausanne, évoqua les drogués et les alcooliques dont il s'occupe à la clinique du centre qui accueille 17 patients. On y pratique, avec l'aide d'un psychiatre, d'un généraliste et de huit infirmières, ce que l'on appelle de la « prévention tertiaire ». Il convient d'abord d'aider le patient à surmonter la phase difficile de la privation de la drogue ou de l'alcool. Ensuite, il faut chercher les causes de la toxicomanie.

L'alcoolisme, pour sa part, est presque toujours le symptôme de quelque chose de grave perturbant le psychisme de celui qui s'y adonne. Quant au Foyer d'accueil du Centre, il reçoit 80 personnes, entre 18 et 75 ans, tous des marginaux, pour des raisons multiples. Pourquoi des marginaux ? Parce qu'on reconnaît mal le droit à la différence.

Souvent les jeunes n'arrivent pas à trouver leur propre identité à travers le schéma proposé par leurs parents. Devenir « conforme » : tel est le chemin le plus facile pour un jeune. Mais s'il est autre ? L'aider alors à travers une attitude qui n'a rien à voir d'ailleurs avec une permissivité trop grande, en étant cohérent avec soi-même et avec ce que l'on dit, en tolérant leurs erreurs et leurs hésitations, en n'attachant pas trop d'importance aux apparences extérieures.

Mme Suzanne Ecuyer, éducatrice au Centre d'aide et de prévention, à Lausanne, présidente de l'Association de parents pour la lutte contre la toxicomanie, parla d'abord de ses expériences et de celles faites au Centre du Levant où elle reçoit en consultation jeunes, moins jeunes et parents. Chacun peut y venir anonymement. Les jeunes qu'on y rencontre ont les problèmes de tous les adolescents et s'ils se droguent, c'est souvent à cause du manque de dialogue avec leur famille. Ils ont peur de leurs parents ou craignent de leur faire de la peine. Ils sont en fait en attente d'un adulte qui saurait vraiment les guider. Viennent également au Centre des jeunes en post-cure ; ils viennent se renseigner à propos de choses pratiques : faire un budget, trouver un appartement ou un emploi. Tous ces jeunes, souvent d'une grande sensibilité, arrivent avec le désir de communiquer enfin, car ils se heurtent à un monde qui leur paraît très dur.

Quant aux parents, ils s'adressent au Centre dans l'espoir d'y trouver des recettes-miracle qui n'existent pas ; mais ils y apprennent que la guérison et la réinsertion du drogué dans la société est œuvre de patience.

L'Association de parents pour la lutte contre la toxicomanie est née, elle, en 1977. Elle groupe, comme son nom l'indique, des parents de jeunes drogués échangeant le fruit de leurs expériences, essayant de comprendre cet enfant devenu un toxicomane. L'apprentissage est difficile, car le décalage est grand entre le drogué et celui qui ne se drogue pas. Le drogué trouve généralement la vie monotone, car elle lui apparaît toute faite, déjà complètement « construite ».

C'est souvent l'éclatement de la famille ou la curiosité qui pousse l'enfant à se droguer. Ceux qui ont fumé du « H » ne continueront pas tous à se droguer, mais le danger de l'escalade est réel. Drogué, le jeune se sent mieux dans sa peau, moins timide. Peut-être lui a-t-on mis dans la tête l'idée qu'il faut à tout prix être heureux, comme si le bonheur était un état constant. Les médicaments ne guérissent pas toutes les angoisses. Il faut chercher d'autres voies, celle du dialogue en particulier ; il faut de la force morale pour refuser parfois, car céder trop facilement, c'est souvent pousser le jeune à la perte. Se souvenir que ce n'est pas en interdisant le « H » qu'on résoudra le problème de la drogue, car quand on en cherche, on en trouve toujours, hélas. Se souvenir aussi que « la liberté s'arrête où commence la liberté d'autrui ».

Mme Ecuyer évoqua aussi les problèmes que peuvent rencontrer les frères et sœurs de drogués qui, tout en culpabilisant, se sentent mis de côté par leurs parents occupés à surprotéger le malade.

Quant aux écoles, elles font ce qu'elles peuvent. Il existe dans nos collèges des enseignants sensibilisés aux problèmes de la drogue. On les appelle les « médiateurs ».

M. K.

Un CLAF plein de vitalité

Lors de son assemblée statutaire qui s'est déroulée le 2 juin au Casino de Morges, le Centre de liaison des associations féminines vaudoises, présidé par Mme Jacqueline Vouga, a témoigné de sa vitalité devant un parterre de déléguées nombreuses.

Outre quelques membres individuels, il compte actuellement 42 associations. Trois d'entre elles viennent d'être admises en son sein : « Espérance et vie », mouvement catholique groupant des femmes veuves, le Groupe Vaudois des « Femmes pour la paix », « Vivre au présent », association éditant le journal du même nom.

Après la partie administrative, Mmes Despland et Marguerat, animatrices de « Clés pour le travail », organisme créé par le CLAF vaudois dans le but d'aider des femmes à se réinsérer dans une vie professionnelle active, présentèrent le travail accompli avec les 14 stagiaires (femmes seules, veuves, divorcées, mariées) qui ont, dès le 28 février, participé à ce premier cours de formation et d'information. Sept femmes de 30 à 40 ans, quatre de 40 à 50 ans, trois de 50 à 55 ans, ont suivi ce stage qui a duré sept semaines, dont deux dans diverses entreprises. Un second stage débutera en octobre. Ces cours sont proposés à des femmes inquiètes pour l'avenir, ayant besoin d'être sécurisées face au monde du travail, devant ou ayant envie de renouer avec une profession après avoir cessé de travailler à l'extérieur pendant quelque temps, voire à celles qui envisageraient d'apprendre une profession. Ils permettent à celles qui les suivent de reprendre confiance en elles, à celles qui se disent parfois « rouillées ». Ils se déroulent tous les matins, du lundi au vendredi y compris, de 8 à 12 heures.

Les résultats de ce premier stage semblent positifs. Les stagiaires, outre le travail en groupe, ont pu se familiariser au travail dans différents secteurs : secrétariat, assurances, médical, réception, hôtellerie, etc. Deux d'entre elles ont été invitées à travailler là où elles ont fait leur stage pratique.

Ajoutons que le comité du CLAF vaudois a été renouvelé. Mmes Anne-Marie Bergdol, psychiatre, présentée par les Femmes socialistes et Maya Thibault, de formation commerciale et hôtelière, s'occupant depuis trois ans déjà des archives du CLAF, remplacent Mmes Claudine Meylan et Mireille Kuttel.

M. K.

NOMINATIONS

Mme Lucienne Hubler (VD)

est depuis le 9 mai, la nouvelle présidente de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

Mme Henriette Vogelsang (VD)

a été nommée, le 21 mai, présidente de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud.

Mme Jacqueline Buvelot (VD)

prend, dès le 1er juin, la direction des Ecoles et de la zone pilote de Rolle.

Mme Josette Gardiol (VD)

est la nouvelle présidente de la FRC-Vaud ; elle succède à Mme Irène Gardiol, devenue présidente de la Fédération romande.

A VENIR

A l'AMCF (NE)

Pour juillet : « Pas d'assemblée prévue. Mais comme tout le monde ne part pas, il y aura le « Pot des vacances », des pique-niques, des rendez-vous du dimanche à la plage d'Auvernier ou ailleurs ».

Au Lyceum (NE)

Groupe Neuchâtel. En juillet, les locaux de Novotel-Thielle seront décorés des photographies de Denise Bickel.

Groupe La Chaux-de-Fonds. Comité à Vernéaz, chez D. Brandt, lundi 31 août. S'annoncer au (038) 55 10 30.